



SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Arnaud CAMPI

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,  
sa thèse intitulée :

**« *L'invalidation du contrat lésionnaire.  
Résurgence des traditions romaine et  
canonique en droit des obligations suisse* »**

**VENDREDI 2 JUIN 2017 – 14h.15  
Salle 3050 - UNI MAIL**

Le jury de thèse est composé de :

- M. Christian BRUSCHI, professeur émérite à la Faculté de droit, Université d'Aix-Marseille, France;
- Mme Christine CHAPPUIS, professeure et doyenne de la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance);
- M. Victor MONNIER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève;
- M. Bénédicte WINIGER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

*La séance est publique*